

HARCÈLEMENT = ACTE DE VIOLENCE + RÉPÉTITION + ISOLEMENT DE LA VICTIME
(PHYSIQUE OU MORALE)

VICTIME

POUR ÊTRE À L'AISE DANS
TES BASKETS
QUE TU SOIS...

AUTEUR

JE ME CONFIE À UNE
PERSONNE DE CONFIANCE

3020

Harcèlement

JE METS UN MOT DANS
LA BOÎTE RELAIS

3018

Cyberharcèlement

J'APPELLE UN N°VERT

3114

Souffrance,
prévention suicide

TÉMOIN

Je n'interviens pas seul

J'en parle à un membre de la
"Team écoute"

POURQUOI ?

SOLUTIONS

SANCTIONS

UNE ÉQUIPE EST À TON ÉCOUTE !



Tout enfant victime, auteur, témoin, pourra être reçu individuellement par un membre de la "Team écoute" dans le cadre de la méthode de préoccupation partagée.